

226C1485
FR0013258662-FS0791

8 septembre 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

AYVENS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 septembre 2026, la société Parvus European Opportunities Master Fund (P.O. Box 309 Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmans) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 2 septembre 2026, le seuil de 5% du capital de la société AYVENS et détenir, individuellement, 39 204 392 actions AYVENS représentant autant de droits de vote, soit 5,001% du capital et 3,23% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions AYVENS hors et sur le marché.

À cette occasion, la société Parvus Asset Management Jersey Limited² n'a franchi aucun seuil et détient, au 2 septembre 2026, pour le compte de clients et fonds, 103 522 222 actions AYVENS représentant autant de droits de vote, soit 13,21% du capital et 8,53% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Parvus European Opportunities Master Fund	39 204 392	5,001	39 204 392	3,23
The Parvus Armadillo Fund	10 637 740	1,36	10 637 740	0,88
The Caeruleus Fund	5 230 395	0,67	5 230 395	0,43
Crescent III L.P.	4 201 600	0,54	4 201 600	0,35
Kamvus Fund	2 388 985	0,30	2 388 985	0,20
The Orange Partners Fund	7 969 847	1,02	7 969 847	0,66
The Packpar Fund	1 396 852	0,18	1 396 852	0,12
The PAM 1740 Fund	4 379 659	0,56	4 379 659	0,36
Parchoa Fund	1 835 656	0,23	1 835 656	0,15
The Parvatrium Partners Fund	2 926 026	0,37	2 926 026	0,24
Parvus European Absolute Opportunities Master Fund	17 678 510	2,26	17 678 510	1,46
The Rubrum Fund	5 672 560	0,72	5 672 560	0,47
Total Parvus Asset Management Jersey Limited	103 522 222	13,21	103 522 222	8,53

¹ Sur la base d'un capital composé de 783 862 091 actions représentant 1 213 511 383 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Contrôlée au plus haut niveau par M. Edoardo Mercadante.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 8 362 967 actions AYVENS (prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) dont :

- 5 371 251 actions AYVENS résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions AYVENS et exerçables jusqu'au 3 novembre 2026 ;
 - 1 225 386 actions AYVENS résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions AYVENS et exerçables jusqu'au 24 août 2027 ; et
 - 1 766 330 actions AYVENS résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions AYVENS et exerçables jusqu'au 27 juillet 2028.
-